

LE VOLONTARIAT : LEVIER D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE ?

21 septembre 2017, Bruxelles

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

INTERVENANTS

- Emmeline ORBAN, Secrétaire générale, Plateforme francophone du Volontariat
- François RONVEAUX, Directeur, Plateforme pour le Service citoyen
- Sanjin PLAKALO, Chargé de projets senior, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Débat animé par :

- Denis STOKKINK, Président, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Le débat s'est articulé autour de cette question : le volontariat est-il vecteur d'insertion sociale ? Et quels sont les risques potentiels qui pourraient en résulter ?

I. INTERVENTION DE FRANCOIS RONVEAUX

François Ronveaux a présenté la Plateforme pour le Service Citoyen (PCS) qui existe depuis 2007 en Belgique. Aujourd'hui environ 500 jeunes y ont déjà réalisé un service citoyen. Ce service s'adresse à tous les jeunes et trouve des équivalents dans 11 pays européens. Ces programmes aux noms différents s'inscrivent tous dans la même logique et dispensent des formations à des jeunes. Il ne s'agit pas nécessairement de formations professionnelles mais de formations qui visent à apporter des « compétences sociales » (« social skills »). Elles permettent également à ces jeunes de savoir valoriser les compétences acquises et ainsi de faciliter leur entrée sur le marché de l'emploi. Une autre grande distinction avec le volontariat classique tient au fait que le service citoyen s'inscrit nécessairement sur du long-terme (minimum 6 mois) et à plein temps. Ainsi, il apparaît un peu comme à la jonction du stage, de l'insertion socioprofessionnelle (ISP), du volontariat classique et du job sans devoir être assimilé à aucun d'entre eux.

M. Ronveaux a souligné quelques chiffres : sur les 500 jeunes, 84% étaient en recherche d'emplois à l'entrée, 57% étaient faiblement scolarisés, et 55% des étrangers non-européens. On compte notamment parmi eux des cas difficiles d'anciens détenus, et des personnes en situation de handicap.

À l'issue du service, la PSC témoigne de 83% de sorties positives. On entend par sortie positive : une formation ou un emploi trouvé dans les six mois qui suivent la fin du service citoyen. Parmi ces 83% donc, 37% d'entre eux ont trouvé un emploi, et 45% ont repris une formation. M. Ronveaux précise que ces résultats sont supérieurs à ceux observés à la sortie de l'ISP.

Les atouts de ce type de service sont nombreux. En effet, M. Ronveaux explique que les jeunes en sont tout particulièrement demandeurs pour le cadre structurant qu'il leur offre. Par ailleurs, il met en avant la forte mixité sociale qui règne au sein des services citoyens, une mixité volontairement élaborée et même érigée par les encadrants en principe essentiel de pédagogie. Elle est d'autant plus accrue qu'il n'y a aucune sélection à l'entrée. Autre atout que présente le service citoyen : il offre à ses jeunes des opportunités de mobilité régionale, nationale voire internationale souvent inenvisageables pour eux auparavant.

Enfin, M. Ronveaux conclue en expliquant deux facteurs clés du succès du service citoyen. Premièrement, la dynamique de groupe est très forte entre ces jeunes d'horizons différents mais souvent très motivés de prendre part au projet et deuxièmement, la pression sociale est quasi absente, ou du moins incomparable avec celle subie dans le milieu professionnel.

II. INTERVENTION D'EMMELINE ORBAN

Madame Emmeline Orban a exposé le point de vue et les valeurs portés par la Plateforme francophone du Volontariat (PFV) qui représente le plus grand acteur du volontariat de la Belgique francophone. Madame Orban a mis en lumière la stratégie développée par les autorités maintenant qu'elles ont observé des corrélations positives entre volontariat et insertion socio-professionnelle. Elles s'en emparent et le présentent essentiellement sous cet angle. Les employeurs aussi ont tout intérêt à ce que le volontariat soit perçu comme un levier pour l'emploi. Cela leur permet notamment de faire baisser le coût salarial à travers le risque de remplacement de poste salarié par du volontariat couplé du risque de baisse de salaire moyen en proposant des emplois à des gens qui faisaient des tâches assez similaires en volontariat.

En somme donc, le mot d'ordre actuel est de faire « passer » le service citoyen pour un levier pour l'emploi. Or, les études qui se sont intéressées à cette problématique n'ont pu établir de corrélation directe entre les personnes ayant participé à un service citoyen et le taux d'emploi à l'issue de ce dernier. En effet, il reste très difficile et délicat d'isoler le facteur volontariat des autres facteurs. Beaucoup de gens qui participent à des volontariats de type service citoyen sont déjà des personnes ayant tendance à avoir beaucoup de réseaux de sociabilité. Ce sont des gens qui font du volontariat à cette unique fin et leur taux d'emploi ne peut ainsi honnêtement être comptabilisé comme une conséquence de cela.

Finalement, ce qu'a pu souligner Mme Orban à travers sa présentation c'est avant tout la nécessité de rester prudent à l'égard de tout risque d'instrumentalisation du volontariat. Dire que le volontariat favorise l'emploi s'apparente un peu à une prophétie auto-réalisatrice qui dénature l'essence de cette activité. En ne recherchant seulement que les effets positifs en matière « d'employabilité » à la sortie, il y a davantage de chances de passer à côté. Selon Madame Orban, il ne faut pas que la motivation à trouver un emploi empoisonne le cadre structurant que constitue le volontariat, pour ne pas perturber le moment d'acquisition.

III. INTERVENTION DE SANJIN PLAKALO

M. Plakalo a effectué une présentation du projet européen EuroVIP dont POUR LA SOLIDARITÉ – PLS est partenaire. Il s'agit d'un projet cofinancé par le programme Erasmus+ de la Commission européenne. Le projet s'étend sur deux ans (mai 2016 – mai 2018) et il regroupe cinq partenaires de cinq pays européens. Dans le cadre de l'Année européenne du volontariat, L'Union européenne soulignait l'augmentation des missions de volontariat (en 2010, environ 22% des européens âgés de plus de 15 ans) ainsi que leur importance comme

levier pour l'inclusion sociale, l'emploi, l'éducation le développement des compétences et la citoyenneté notamment. A la naissance du projet EuroVIP, il a été observé que l'un des problèmes rencontrés par les personnes ayant participé à une mission de volontariat résidait dans la difficile valorisation de l'expérience et de leurs compétences acquises de façon informelle et non-formelle alors même qu'elles sont fréquemment transférables dans le monde professionnel (engagement, travail en équipe, organisation du travail, etc.). Ainsi, l'un des buts poursuivis par le projet est de contribuer à la reconnaissance et certification de ces compétences pour favoriser l'insertion durable des jeunes (17-30 ans) vers l'emploi. Le projet ambitionne également de renforcer le lien entre le monde bénévole et le monde des entreprises.

Pour y parvenir, le projet EuroVIP met en place trois principaux outils. Le premier, Portfolio EuroVIP, est déjà disponible et il s'adresse spécialement aux volontaires et a pour ambition de leur prodiguer des conseils pour valoriser leur expérience et leurs compétences acquises. Disponible en français, le Portfolio souhaite soutenir pour ce faire l'autoréflexion systématique et l'auto-évaluation, ainsi que la planification du développement personnel futur. Actuellement, le Portfolio est testé dans trois pays partenaires : 23 volontaires ont été déjà accompagnés en France, et les candidats sont en cours de recrutement en Roumanie et au Royaume-Uni. Le second outil, en cours d'élaboration, est conçu à l'attention des entrepreneurs afin de les sensibiliser sur ces profils. Ce n'est pas un guide exclusivement centré sur le volontariat mais il prend cet angle pour initier les entreprises et les recruteurs à la valorisation de compétences diverses qui ne relèvent pas nécessairement du parcours professionnel ou universitaire. Le *leitmotiv* serait de s'intéresser à ce que « l'individu sait faire ». Enfin, le dernier outil – guide européen de bonnes pratiques dans l'accompagnement des jeunes volontaires vers l'emploi durable – a pour vocation de présenter le projet et toutes ses activités au public. M. Plakalo a convié tous les participants à la grande conférence européenne de clôture du projet, où tous les outils seront présentés, en présence notamment de tous les acteurs internationaux : Bruxelles, le 26 avril 2018.

IV. DÉBAT

- Un participant soulevait une **première question** sur la pertinence des projets tels qu'EuroVIP, étant donné que la discrimination bloque souvent l'accès à l'emploi. Les personnes discriminées n'ont même pas la possibilité de faire valoir auprès de potentiels employeurs leur expérience de service citoyen.

Madame Orban a expliqué que les encadrants ont bien conscience de cet obstacle mais font leur partie du travail et essaient de sensibiliser comme ils le peuvent sur cette problématique.

Alice Le Dret (*de la Fondation Agir Contre l'Exclusion et coordinatrice du projet EuroVIP, présente dans le public*) a précisé que le but du projet EuroVIP est d'accompagner les jeunes dans la valorisation de leurs compétences et de changer le regard général des employeurs sur ce type d'expériences. Après, il ne faut pas nier que ces discriminations existent. M. Plakalo a signalé que POUR LA SOLIDARITÉ – PLS a aussi bien conscience de cet obstacle et mène également d'autres projets en parallèle avec EuroVIP, les uns n'excluant pas les autres, mais plutôt en renforçant les uns les autres.

- **Deuxièmement**, Madame Patricia Schaerer a fait le constat d'une grande pénurie dans le milieu médical-social. Le volontariat ne risque-t-il pas de remplacer des emplois là où ces derniers sont nécessaires (qualité de la formation etc.) ?

Selon Madame Orban, la PFV est attentive au fait que les jeunes choisissent des missions qui ne se calquent pas sur des postes de salariés qui existent déjà, même vacants. La PFV milite explicitement contre ce phénomène. Il ne faut pas nier qu'il existe, mais à la marge.

D'après M. Ronveaux, les deux pentes glissantes sont la concurrence à l'emploi et l'élitisme. L'enjeu majeur du service citoyen est de maximiser la qualité du partenariat entre les missions et l'agence. La PSC se fixe comme ambition de ne pas concurrencer le marché de l'emploi. Pour ce faire, la PSC essaie de travailler au maximum avec des tuteurs qualifiés par secteur.

- Une **troisième question** portait sur les personnes qui accèdent à un certain niveau d'études grâce au volontariat et aux passerelles existantes, mais qui ne bénéficient pas de la même reconnaissance une fois arrivées sur le marché d'emploi : comment améliorer cela ?

Madame Orban concède qu'il s'agit de l'une des difficultés rencontrées. C'est très bien que les universités ou établissements de formation créent des passerelles et partenariats mais il n'y a quasi aucune obligation de le faire. La PFV valorise donc ces initiatives mais c'est vrai que derrière, la question de l'employabilité et de la reconnaissance salariale pose problème.

- La **quatrième question** portait sur les risques à moyen et long terme de cette politique de valorisation du volontariat comme moyen d'insertion sociale, levier pour l'emploi etc. N'est-ce pas dangereux d'utiliser ces termes de « sorties positives », de faire des statistiques sur le sujet ? Le volontariat c'est d'abord « faire sens », « donner du sens », n'y a-t-il pas un risque de perdre une partie de cela ?

M. Ronveaux admet que le volontariat englobe beaucoup de choses mais c'est vrai que concernant cette dimension il a également tendance à dire que « moins on en parle, mieux elle se porte ». Il ne faut surtout pas faire du volontariat un objet, le volontariat est une fin en soi. A la limite, il peut être intéressant de le valoriser dans son CV d'autant plus si l'expérience a été structurante pour la personne mais certainement pas d'en faire un en vue de l'inscrire dans son CV.

Enfin, M. Plakalo a accentué sur le fait que le volontariat va de plus en plus être utilisé par les politiques publiques ; il est important de s'en emparer dans une démarche proactive.